



Commune du Département
de Seine et Marne

ORLY-SUR-MORIN

P.L.U

Plan Local d'Urbanisme

PLANS ANNEXÉS A TITRE INFORMATIF

APPROBATION

LISTE DES INFORMATIONS

1. Les périmètres miniers : la commune est concernée par le permis de CHATEAU THIERRY qui couvre entièrement son territoire

A l'intérieur de ce périmètre sont applicable les dispositions du Code Minier.

2. Périmètre du droit de préemption urbain

- x Plan du bourg et de Busserolles - échelle 1/2000

- x Plan des hameaux - échelle 1/2000